

SEMINAIRE DE FORMATION

CONAKRY 11 & 12 JANVIER 2022

# Le recouvrement des créances sur les entreprises en difficulté et les organismes publics



## PROGRAMME DE LA FORMATION

**11 Janvier 2022 : Le recouvrement de créances sur les entreprises en difficulté**

**Module 1 :** Les garanties de recouvrement de créances sur les entreprises en difficulté

**Module 2 :** Les obstacles juridiques au recouvrement de créances

**Module 3 :** Les techniques de recouvrement de créances

**12 Janvier 2022 : Le recouvrement de créances sur les organismes publics**

**Module 1 :** État des lieux du droit des États de l'OHADA sur les entreprises publiques : le cas de la Guinée

**Module 2 :** État de la jurisprudence de la CCJA sur l'exécution forcée contre les organismes publics

**Module 3 :** Les techniques de recouvrement de créances sur les organismes publics

## INTERVENANTS

**Jérémie Wambo**, Avocat, ex-Juriste Référendaire à la CCJA,, spécialiste du droit OHADA et auteur de plusieurs ouvrages pratiques sur le droit OHADA

**Emmanuel Douglas FOTSO**, Docteur en droit, Chargé d'enseignement à l'Université Sorbonne Paris Nord (France) Avocat au Barreau de Paris, Auteur des recueils annuels de Jurisprudence OHADA

**Hamidou DraMé**, Avocat aux Barreaux de Guinée et de Lyon (France), associé gérant de Guilex Avocats, cabinet d'avocats d'affaires basé à Conakry, Guinée

## COÛT DE LA FORMATION

- 300€ (3 millions GNF) par participant
- 500€ (5 millions GNF) pour 2 participants d'une même structure

## INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et envoyé à l'adresse : [contact@legiafrica.com](mailto:contact@legiafrica.com)